

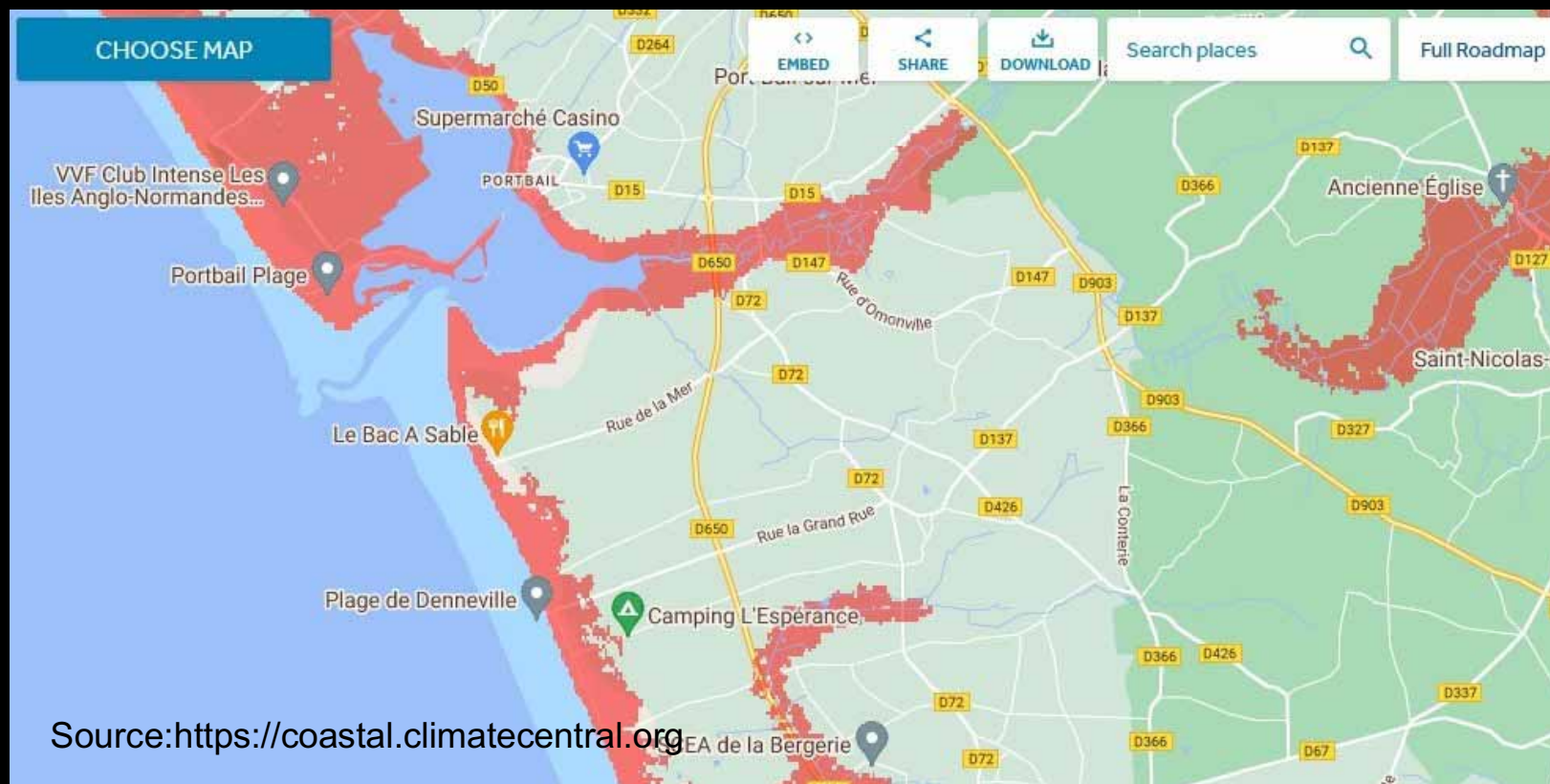


# **Changement climatique, élévation du niveau de la mer à DENNEVILLE-Plage**

Eté 2022

# Changement climatique, élévation du niveau de la mer à Denneville Plage Village de Port-Bail-Sur-Mer

➤ Une analyse des risques présentés par les sachants (GIEC...) réaliste et non contestable



# Changement climatique, élévation du niveau de la mer à Denneville Plage Village de Port-Bail-Sur-Mer

## – Pourquoi?

- Population et pression démographique
  - *France 1946 = 40 millions d'habitants*
  - *France 2022 = 68 millions d'habitants soit 70% de croissance*
- Mode de vie *Exemple de l'origine du lait consommé*

## - Comment cela va-t-il arriver?

- Violence des tempête
  - Fort vent Ouest + Fort Coefficient + Dépression atmosphérique+ Coordination des heures = surcote de la mer (*1,53m sur tempête Xynthia*)

# Changement climatique, élévation du niveau de la mer à Denneville Plage Village de Port-Bail-Sur-Mer

- Quand cela se produira-t-il?
- Quelle ampleur?
- Que faut-il faire?
  - Agir avant l'évènement, faut-il attendre des morts? *(53 lors de la tempête XYNTHIA en février 2010)*
  - L'action à mener face aux risques est discutable quelque fois non réaliste juridiquement ou économiquement
- Que doit on protéger?

# La Côte ouest du cotentin

Sur les 100 km de la côte Ouest du Cotentin, **seuls 15 km sont protégés par des ouvrages** gérés et entretenus par des associations syndicales ASA (autorisées) ou ASL (Libres), ou des collectivités.

**L'impact de la défense du littoral de l'ouest Cotentin sur les 20 prochaines années concerne:**

- 5000 hectares de terre agricole,
- 22 campings, 4 hippodromes et 4 golfs,
- 240 km de voies de communications,
- 20% des logements côtiers,
- 200 000 m<sup>2</sup> de bâti industriel,
- 1750 emplois et 65M€ sur l'activité conchylicole,
- 60% de l'activité touristique locale

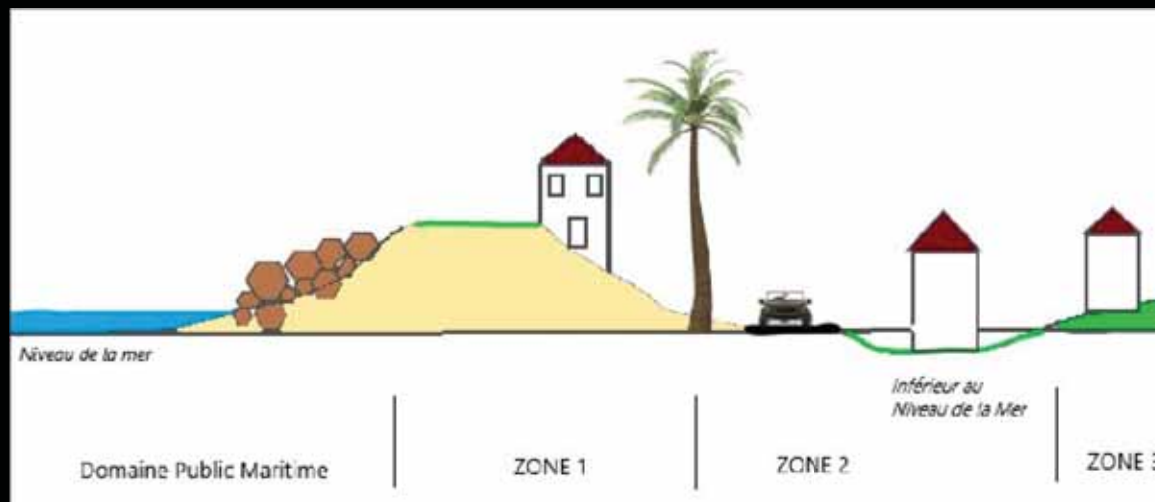
*(source des données: Notre Littoral pour demain)*

**Réunis en association (ADTCOC) les présidents des associations syndicales se coordonnent**

# QUELS SONT LES RISQUES POUR DENNEVILLE-Plage

1. EROSION
2. INONDATION PAR CONTOURNEMENT et  
BRECHES
3. SALINISATION DES SOLS

## PROFIL DE LA CÔTE OUEST DU COTENTIN



# 1- EROSION



**Erosion sur les propriétés sans protection. Risque de conflit entre propriétaires**

**L'absence de protection de certaines propriétés risque d'entraîner une brèche**



*Crédit Photos ASDP*



## 2- INONDATION PAR CONTOURNEMENT



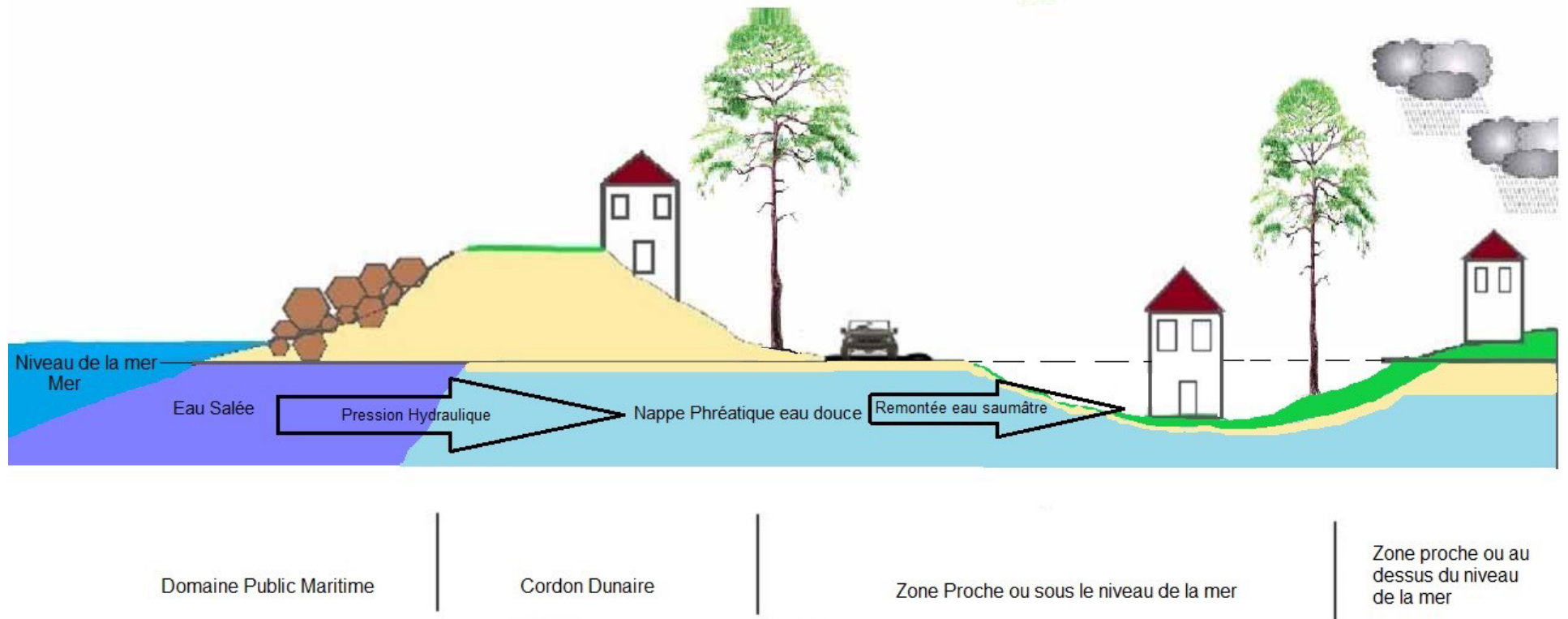
**Recul du trait de côte  
sans enrochement sur  
le sud de Denneville,  
Risque d'inondation  
par contournement**



**Photos ASDP Mars 2020 Marée coefficient 117**



# 3- SALINISATION DES SOLS



# Quelles solutions?

## 1- EROSION

### Zones à risque

Des zones basses quelques fois inférieures au niveau de la mer

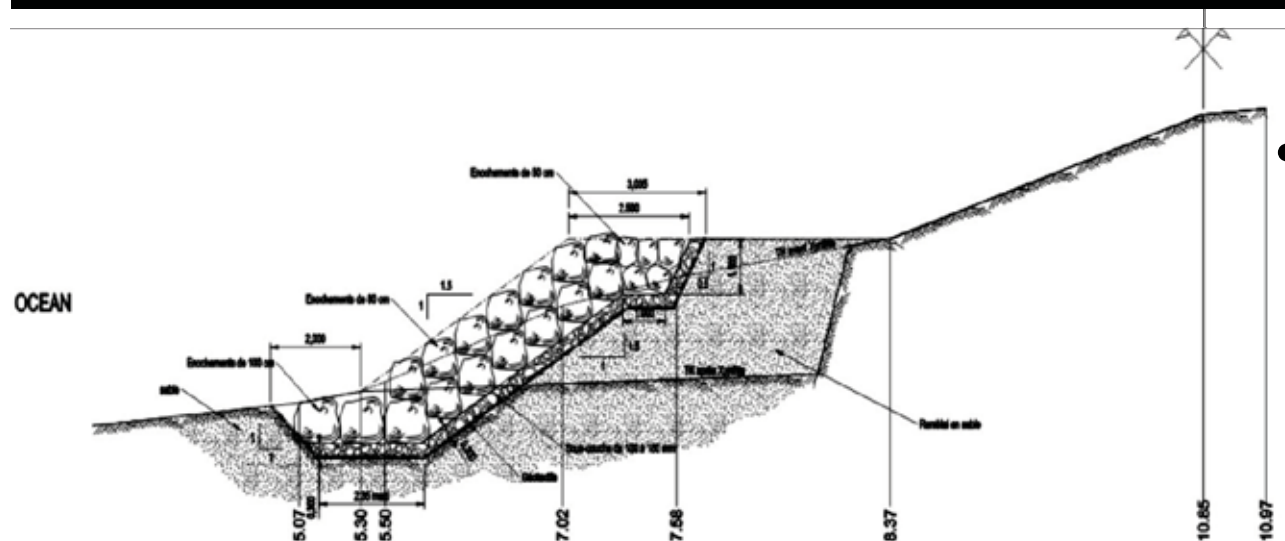


Figure 6-1 : protection de cordon dunaire par enrochements (plan ISL).

Constitution d'une protection du cordon dunaire par enrochement

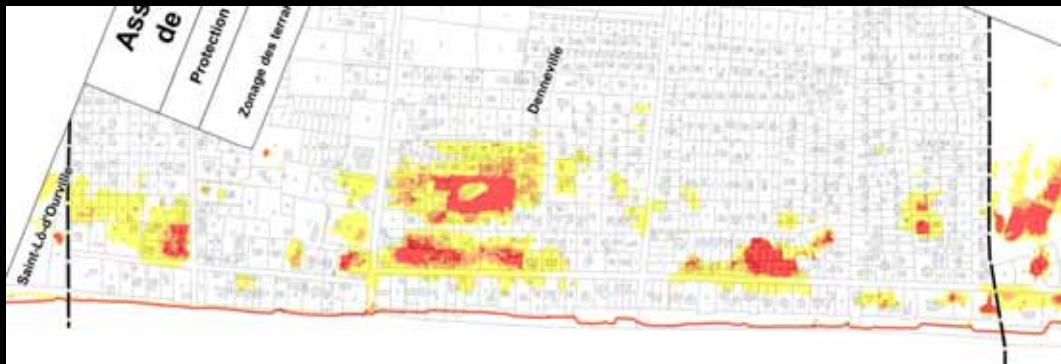
Solution reconnue par la DDTM lors de la présentation de l'étude en 2017

# Quelles solutions?

## 2- INONDATION PAR CONTOURNEMENT

### Zones à risque

Des zones basses quelques fois inférieure au niveau de la mer



**Faut-il attendre une catastrophe pour agir?**



Porte à marée à Angoulins (17)

*Crédit Photo ASDP*

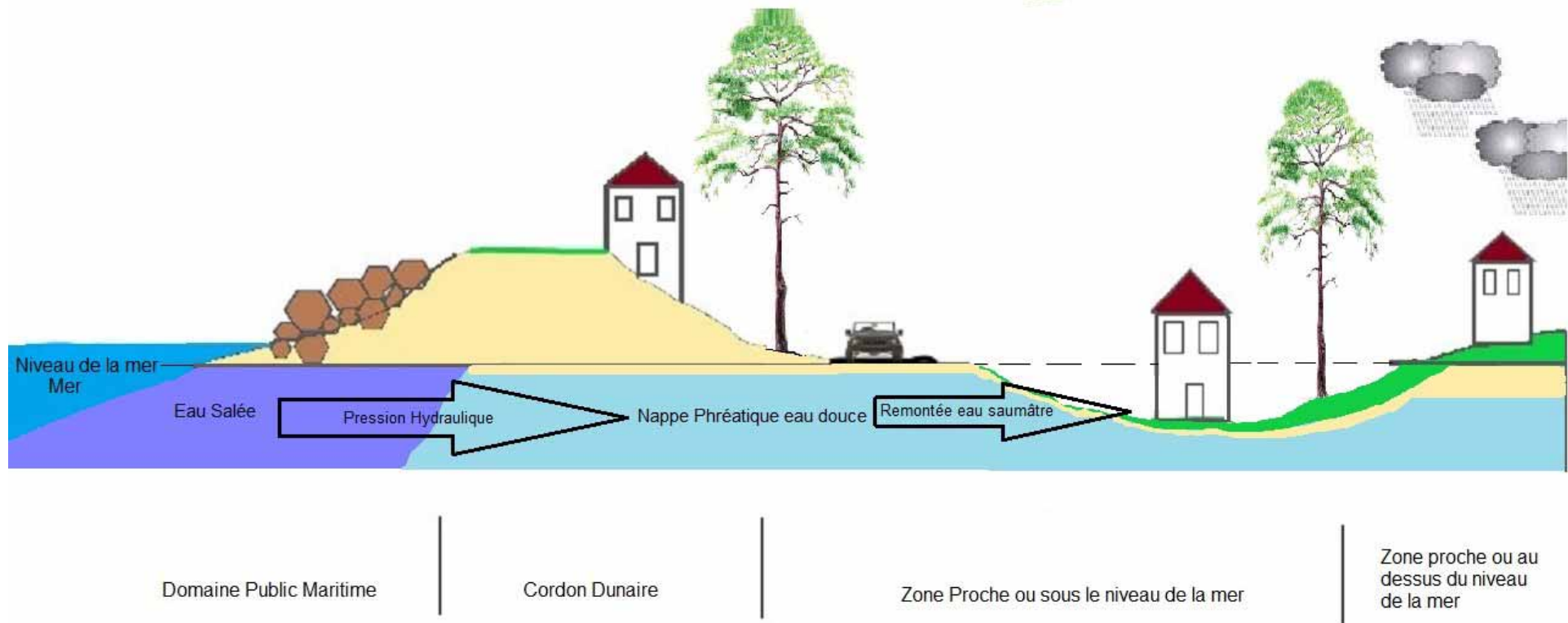


Batardeau Fouras (17)

*Crédit Photo ASDP*

# Quelles solutions?

## 3- SALINISATION des SOLS



**Maximiser l'éloignement des terres agricoles  
du domaine maritime**



# Plan d'actions ASDP

**2020** : Deuxième demande d'autorisation de travaux de confortement des protections existantes à la DDTM. Dernière autorisation accordée « *avant délivrance du titre approprié pour la réalisation de l'ouvrage global définitif* » (arrêté préfectoral).

**3 Janvier 2021 Demande de transformation de l'ASDP en ASA**, conformément aux attentes des pouvoirs publics.

Définition du périmètre de l'ASA



# Coût du passage de l'ASDP en ASA

## SYNTHESE COÛT PASSAGE ASA assumé par l'association ASDP

DATE	NATURE	MONTANT
21/11/2021	IMPRESSION PLAN 2021	59,52
13/05/2022	IMPRESSION PLAN 2022	59,52
07/12/2021	CARTOUCHES RECOMMANDES A PLAT	179,02
06/11/2021	EDITION PLAN PARCELLAIRE 2021	780,00
06/05/2022	MISE A JOUR PLAN PARCELLAIRE 2022	474,00
01/06/2022	IMPRESSION AFFICHE ENQUETE PUBLIQUE	113,00
21/07/2022	ANNONCE LEGALE MANCHE LIBRE	2646,20
01/07/2022	COLLECTE COURRIER	120,00
21/07/2022	AFFRANCHISSEMENT RAR	9335,61
	INDEMNITE COMMISSAIRE ENQUETEUR (estimation)	2000,00
	REGISTRE DEMATERIALISE (estimation)	1000,00
	AFFRANCHISSEMENT RAR (estimation)	9335,61
	<b>TOTAL</b>	<b>26102,48</b>



# Capacité de Financement de l'ASDP en ASA

**Redevance ASDP adoptée annuellement en AG** en fonction de l'intérêt qu'ont les propriétaires pour la réalisation de l'ouvrage.

Pour 2023:

**Zone 1 = 200 Euros**

**Zone 2 = 50 Euros**

**Zone 3 = 30 Euros**

Actuellement sous le statut **ASL** l'ASDP dégage une capacité de financement d'environ **10.000 euros par an** pour une centaine d'adhérents

Sous un statut **ASA**, avec 584 propriétés, la capacité de financement serait d'environ **35.000 euros par an**

Le statut d'ASA nous donnant accès à un statut de droit public, **l'emprunt possible sur 30 ans** (durée de la concession du DPM) serait alors **d'environ 1 million d'euros**

La réalisation de l'ouvrage est de l'ordre de 1.100 euros le mètre linéaire. L'ouvrage projeté dépendra des autorisations de la DDTM.

A ce jour, seul 1km au sud de notre littoral serait concerné par un ouvrage pour un coût **de l'ouvrage d'environ 1 million d'euros**

# A propos du passage de l'ASDP en ASA

- Envoi du dossier d'enquête publique le 21 Juin
- Ouverture de l'enquête publique le 20 juin.
- L'enquête publique est close depuis le 6 août.
- Le commissaire enquêteur doit rendre au préfet une synthèse de son enquête pour le 6 septembre
- Les propriétaires sont alors invités à rendre leur avis au préfet entre le 6 septembre et le 6 octobre

▪ **Renvoyer le formulaire fourni dans le dossier**

*(il est fortement recommandé d'exprimer son avis)*

*Au vu du rapport du commissaire et des avis des propriétaires*

- Le préfet devrait prendre un arrêté préfectoral sur la création de l'ASA ASDP probablement en Novembre 2022 pour **un changement de statut au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

# Plan d'actions à long terme:

- Assurer la **protection des personnes et des biens** sur les 30 ans à venir en obtenant la concession du Domaine public Maritime ( DPM).
- Prendre les dispositions pour assurer la pérennité de DENNEVILLE-Plage
- Proposer une solution **pour l'accrétion de la plage de Denneville** afin de limiter l'enrochement
- **Maintenir le travail collaboratif avec les services de l'État** (DDTM, Préfecture) pour la construction et l'entretien de l'ouvrage
- Maintenir la relation privilégiée de l'ASDP avec la commune de Port-Bail-Sur-Mer, membre de l'ASDP, **en s'impliquant dans le cadre de la loi Climat et Résilience, être force de propositions**

# Loi Climat & Résilience

## août 2021:

### Nature de la loi

Loi portant sur la transition écologique dans tous les domaines :

- Consommation
- Production
- Déplacement
- **Logement**
- Nourriture
- **Prévention des risques**
- Etc.

# Loi Climat & Résilience

août 2021, Décret application 15 décembre 2021

## Objectifs

- Elaboration d'une stratégie nationale de gestion du trait de côte
- Permettre aux communes d'assurer un plan de prévention des risques littoraux face au recul du trait de côte
- Faire modifier le PLU en fonction des zones à risque pour limiter ou interdire la construction
- Limiter l'artificialisation des sols ( lutter contre la bétonnisation)
- Permettre la préemption de bien privé par une collectivité publique
- Contraindre éventuellement à la relocalisation

# Loi Climat & Résilience

Aout 2021, Décret application 15 décembre 2021

## Constat des conséquences de la loi

- Difficile mise en œuvre de la loi:
  - Quelle sera la valeur de nos biens si une collectivité publique utilise son droit de préemption?
  - Avec quels moyens financiers la collectivité publique pourra racheter nos biens?
  - Où reconstruire si l'artificialisation des sols agricoles n'est pas possible?



# Objectifs de l'ASDP

- Fédérer les habitants de DENNEVILLE-Plage pour **assurer collectivement l'avenir de notre station balnéaire**
- **Maintenir la valeur de nos biens face aux risques naturels**
- Avoir un statut public qui nous **permette de travailler avec l'Administration.**

**Echanges**

# Annexes

# Loi Climat & Résilience

Aout 2021, Décret application 15 décembre 2021

## Moyens

### – Vu de l'état:

- Les communes doivent voter l'adoption du projet en conseil municipal pour obtenir les subventions afin de réaliser les études

### – Vu des communes

- **Les responsabilités du littoral et des inondations sont réparties entre plusieurs collectivités publiques distinctes:**
  - **Inondations > GEMAPI > Communauté d'agglomération**
  - **Protection du littoral > ASA et Commune**

# Loi Climat & Résilience

## Aout 2021:

- **Bâtir une protection du cordon dunaire ainsi que des batardeau est réaliste et réalisable: environ 1,5 millions d'euros sur 30 ans**
- **La relocalisation de Denneville Plage est utopique car:**
  - **Evaluation de la valeur moyenne d'une propriété sur Denneville Plage: 260000 euros ( Source DDFIP 50)**
  - **Nombre de propriété: 587**
  - **Coût de rachat des propriétés: 152,62 millions d'euros**

**A quoi il faut ajouter :**

- **la déconstruction de ces propriétés: 7500 Euros /bâtiment soit 4,5millions d'euros**
- **La déconstruction de la voirie et des réseaux électricité et eau Combien de millions?**